

Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le lundi 11 janvier 2021 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h00 à huis clos.

Sont présents en salle : MM. Marc-André Routhier, René Breton, Alexandre Malette formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est présent par téléphone par l'entremise du maire : M. Roger Cyr

Est également présente Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020.
3. Adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 décembre 2020.
4. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
5. Adoption des comptes du mois.
6. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
7. Correspondance.
8. Période de questions.
9. Rapport de la MRC
10. Rapport des conseillers.
11. Rapport du responsable des travaux publics.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12. Résolution fixant le tarif au kilomètre lors de déplacement.
13. Adhésion à l'ADMQ 2021.
14. Nomination du maire suppléant.
15. Attribution et description des responsabilités de comités aux élus.
16. Adhésion 2021 à Québec municipal.
17. Mandat au Centre d'archives de la région de Thetford pour la gestion documentaire.
18. Réserve financière pour la vidange des étangs d'épuration et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

19. Engagement du directeur du service incendie, assistants et garde-feu pour 2021.
20. Résolution fixant le salaire 2021 de la brigadière.
21. Demande de la MRC des Appalaches-projet encapsuleur F500.

TRANSPORT

22. Achat d'un souffleur à neige pour le déneigement.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

23. Transport adapté 2021.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

24. Parc Industriel rue des Prés nord.
25. Vente aux enchères – terrain parc industriel rue des Prés nord.

LOISIRS ET CULTURE

26. Contrat entretien ménager du Centre culturel pour l'année 2021.
27. Tarifs 2021 location du Centre culturel.
28. Tarif 2021 location du Centre culturel Club La Gaieté.
29. Demande d'aide financière Club Quad Amiante.
30. Programme Emploi d'été Canada 2021 – date limite 29 janvier 2021
31. Programme d'assistance financière aux initiatives en matière d'activité physique et de plein air (PAFILR)-date limite 29 janvier 2021.
32. Demande d'appui Unis pour la Faune.

DIVERS

LEVÉE DE LA SÉANCE

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT le décret numéro 1420-2020 du 30 décembre 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois jusqu'au 15 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-108, daté du 30 décembre 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être à huis clos, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance et qu'un enregistrement des délibérations sera rendu public;

EN CONSÉQUENCE, il est :

01-01-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc- André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

Que la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et que leurs délibérations seront rendues publiques.

ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

02-01-21 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 décembre 2020 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. Marc André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

ADOPTION DES MINUTES DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

03-01-21 ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que lesdites minutes soient acceptées et signées.

AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

04-01-21

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :

Adm. gén. :	38 834.87\$
Incendie :	6 591.04
Sécurité :	256.80
Voirie :	35 246.99
Hygiène du milieu :	10 875.65
Urbanisme :	8 941.85
Loisirs :	7 679.09
Salaires du mois :	43 536.69

TOTAL :	151 962.98\$
----------------	---------------------

RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

05-01-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

CORRESPONDANCE

Elle est déposée aux archives pour consultation.

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Chabot invite les citoyens à la période de questions.

RAPPORT DES CONSEILLERS

Monsieur Marc-André Routhier rapporte que les travaux réalisés à la salle de bain de la caserne Incendie sont à la satisfaction des pompiers.

RAPPORT DU RESPONSABLE DES TRAVAUX PUBLICS

Le responsable des travaux publics fait son rapport.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION FIXANT LE TARIF AU KILOMÈTRE LORS DE DÉPLACEMENT

06-01-21

Proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le tarif pour les déplacements soit fixé à 0.45 \$ du kilomètre à compter du 1^{er} janvier 2021.

ADHÉSION À L'ADMQ 2021

07-01-21 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds paie l'adhésion de Mme Sonia Tardif, directrice générale / secrétaire-trésorière, auprès de l'ADMQ pour 2021, au coût de 885.00\$ incluant les taxes pour l'adhésion et l'assurance.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

08-01-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Alexandre Malette soit nommé maire suppléant, et ce, pour l'année 2021.

ATTRIBUTION ET DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE COMITÉS AUX ÉLUS

09-01-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les responsabilités des élus soient les suivantes, et ce, pour 2021:

Équipe des TRAVAUX PUBLICS :

René Breton et Roger Cyr

- Construction, amélioration et entretien des chemins et des routes, des parcs et des espaces municipaux hors périmètre urbain;
- Acquisition de la machinerie reliée à la voirie (**faucheuse**);
- Patrimoine;
- Ressources humaines.

Équipe des LOISIRS, CULTURE :

Alexandre Malette et Marc-André Routhier

- Espaces école, centre culturel, terrain de jeux;
- Bibliothèque;
- Projets **FRR**

Équipe FAMILLES :

Andréa Gosselin

- Comité familles (Mise à jour Politique familiale);

Équipe des INCENDIES ET INFRA P.U. :

Alexandre Malette et Marc-André Routhier

- Construction, amélioration et entretien des rues, des parcs (Jacobée, Barmainville-**Projets FRR -Terrasse Model School et Phase 2 Abri solaire**)
- Espaces municipaux du périmètre urbain (sauf secteur école);
- Acquisition d'équipements et bâtiments;
- Incendie;
- Promotion industrielle et commerciale (**Nouveau parc industriel**);

Membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU) :

Roger Cyr et René Breton

Représentant sur le chemin St-Jacques

Philippe Chabot et Cindy Gosselin

ADHÉSION 2021 À QUÉBEC MUNICIPAL

10-01-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adhère à Québec Municipal au coût de 201.33 \$ incluant les taxes pour 2021.

MANDAT AU CENTRE D'ARCHIVES DE LA RÉGION DE THETFORD POUR LA GESTION DOCUMENTAIRE

11-01-21 Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un mandat de 3 jours soit accordé au Centre d'archives de la région de Thetford pour le déclasserment des archives municipales au coût estimé de 700 \$, plus taxes.

RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS D'ÉPURATION ET LE REMPLACEMENT DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS RELIÉS AU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET DE L'EAU POTABLE.

ATTENDU QUE les étangs d'épuration devront être vidangés dans les prochaines années et que les équipements nécessaires au traitement et la distribution de l'eau potable pourraient être amenés à être réparés ou changés;

ATTENDU QUE le conseil municipal juge opportun de prévoir les fonds nécessaires afin de financer, en tout ou en partie, d'éventuelles dépenses en lien avec le système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.

ATTENDU QUE le Code municipal du Québec permet à une municipalité, par l'article 1094.1, de créer, par résolution, une réserve financière à une fin déterminée pour le financement de dépenses;

12-01-21 EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. Marc André Routhier, et Appuyé par M. René Breton, il est unanimement résolu par les membres du conseil :

- 1) Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- 2) D'affecter une somme de 5 000 \$, prise à même l'excédent de fonctionnements non affectés, pour la transférer à l'excédent de fonctionnements affecté – traitements des boues de la station d'épuration et des équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées et de l'eau potable.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE, ASSISTANTS ET GARDE-FEU POUR 2021

13-01-21 Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que M. Roger Gosselin soit engagé à titre de directeur du service incendie et garde-feu pour l'année 2021 au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Germain Payeur soit engagé à titre d'assistant du directeur, au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE M. Yvon Payeur soit engagé à titre d'assistant – secteur Saint-Pierre-de-Broughton - au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE MM. Jérôme Fillion, Jean Bolduc et Dominic Boulet soient engagés à titre d'officiers au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE MM. Éloi Mercier (aide aux pratiques) et M. Daniel Nadeau (aide au DSI) soient engagés au salaire² de base, fixé par le conseil municipal.

QUE les salaires horaires du directeur du service incendie et de ses deux assistants ainsi que des pompiers volontaires, autres que ceux déjà mentionnés, soient selon le salaire² horaire fixés par le conseil municipal.

QUE les frais de déplacement occasionnés dans le cadre de leur fonction soient remboursés au taux de 0.45 \$/km.

QUE copie de cette résolution soit envoyée aux municipalités de Kinnear's Mills et de Saint-Pierre-de-Broughton pour adoption par leur conseil respectif.

² Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

RÉSOLUTION FIXANT LE SALAIRE 2021 DE LA BRIGADIÈRE

14-01-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Mme Lisette Fournier soit engagée à titre de brigadière au salaire² journalier fixé par le conseil municipal.

QU'elle soit rémunérée les journées où ses services sont requis.

² Un document renferme les salaires horaires des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

DEMANDE DE LA MRC DES APPALACHES - PROJET ENCAPSULEUR F500

ENTENDU QU'un dépôt de bidons de mousse de classe A était présent sur le territoire de la MRC et était administré par le service incendie de la Ville de Thetford Mines.

ENTENDU QUE suite à une présentation de la compagnie 1200 degrés, les services de sécurité incendie de la MRC ont manifestés leur intérêt d'aller vers un autre type de produit, l'encapsuleur F500.

ENTENDU QUE la MRC des Appalaches propose d'administrer le dépôt de bidons d'encapsuleur pour les services d'incendie de la MRC des Appalaches.

ENTENDU QUE le service incendie de la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds désire qu'il soit conservé une certaine quantité de bidons d'encapsuleur facilement et rapidement accessibles sur le territoire de la MRC.

ENTENDU QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds désire participer au dépôt d'encapsuleur pour son service de sécurité incendie.

ENTENDU QUE cette entente a une durée déterminée de trois ans à partir du 7 décembre 2020. Cette entente pourra être renouvelable.

ENTENDU QU'un service souhaitant se retirer du dépôt doit faire part de son intention de départ minimalement trois mois d'avance.

15-01-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le service de sécurité incendie de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'engage à acheter ses bidons

d'encapsuleur qu'après du dépôt pendant de la durée de l'entente, sous réserve de disponibilité.

QUE le service incendie de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds s'engage à défrayer les frais pour chaque bidon acheté, selon le montant soumis par le distributeur, ainsi qu'une partie des frais de livraison.

TRANSPORT

ACHAT D'UN SOUFFLEUR À NEIGE POUR LE DÉNEIGEMENT

16-01-21

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte la soumission suivante pour l'acquisition d'un souffleur à neige nécessaire pour l'entretien des terrains municipaux et de la cour de l'école La Passerelle.

ARTIX DISTRIBUTION INC. de Victoriaville :

- Souffleur ARTIX neuf de l'année 2018 modèle DD92 double direction, cylindre au prix de 9000\$ plus les taxes applicables. Avec garantie d'un an sur pièces et main-d'œuvre à compter du 10 décembre 2020 (date livrée à la municipalité).

Que les crédits nécessaires à l'achat de l'équipement soient pris à même le budget de l'année courante.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

TRANSPORT ADAPTÉ 2021

17-01-21

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds participe au Transport adapté de la région de Thetford inc. et accepte de contribuer au service de transport adapté pour l'année 2021 au montant de 1968.09\$.

QUE les prévisions budgétaires 2021 soient adoptées telles que présentées par l'organisme délégué.

QUE la ville de Thetford Mines agisse comme organisme mandataire tel que désigné par l'assemblée générale des municipalités.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

PARC INDUSTRIEL RUE DES PRÉS NORD

A. APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX

ATTENDU QU'UN appel d'offres est nécessaire pour la réalisation du nouveau Parc Industriel, aqueduc, domestique et voirie pour demander deux (2) soumissions distinctes pour deux (2) options :

- Soumission <<A>> pour les rues A, B et E
- Soumission <> pour les rues A ET E

ATTENDU QUE les travaux prévus par la municipalité sont indiqués dans les documents préparés par SNC-Lavalin (projet no 668343);

18-01-21

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Marc André Routhier et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE des soumissions soient demandées pour l'exécution des travaux selon les plans et devis préparés par SNC Lavalin ;

QUE ce projet soit réalisé en tout ou en partie conditionnellement aux disponibilités budgétaires;

QUE le devis et tous les documents de l'appel d'offres soient disponibles sur le site du SE@O;

QUE l'appel d'offres soit publié dans le Courrier Frontenac et sur le site SE@O;

QUE, comme prévu à l'article 961.2, une estimation ait été faite en regard de ces travaux.

B. Offre de services pour la division cadastrale des terrains et la nouvelle rue.

Considérant que le lot numéro 5 861 104 doit être divisé en 6 terrains et une rue comme prévu sur le plan préliminaire préparé par SNC Lavalin et de permettre la mise en vente des terrains ;

19-01-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité accepte la soumission de la firme d'arpentage Ecce Terra du 11 janvier 2021 au montant de 2700.00\$ plus les taxes pour la division cadastrale du lot numéro 5 861 104.

VENTE AUX ENCHÈRES – TERRAIN PARC INDUSTRIEL RUE DES PRÉS NORD

CE POINT SERA DISCUTÉ ULTÉRIEUREMENT

LOISIRS ET CULTURE

***CONTRAT ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE CULTUREL
TARIFS 2021 LOCATION DU CENTRE CULTUREL.***

20-01-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat d'entretien ménager du Centre culturel, accordé à Mme Nathalie Guay en 2009, soit renouvelé pour l'année 2021 ².

²Un document renferme les salaires horaires et de base des employés étant donné qu'ils sont de nature confidentielle.

Fait à noter, M. René Breton se retire des délibérations sur cette décision.

TARIFS 2021 LOCATION DU CENTRE CULTUREL

21-01-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les tarifs 2021 pour la location du Centre culturel soient les suivants :

Amicale – réunion : 100 \$ plus les taxes
Amicale – repas et soirée : 150 \$ plus les taxes

Gymnase, Amicale et cuisine : 300 \$ plus les taxes
Local patinoire : 75\$ plus les taxes (résidents)
150\$ plus les taxes (non-résidents)
Organismes locaux : gratuit à titre de contribution municipale

TARIF 2021 LOCATION DU CENTRE CULTUREL CLUB LA GAIÉTÉ.

Ce point sera rediscuté compte tenu que le local n'est pas disponible en ce moment.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CLUB QUAD AMIANTE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds a pris connaissance du projet de prolongement du réseau de sentier Quad sur notre territoire et désire vous aviser qu'elle appuie entièrement la demande d'aide financière qui sera déposée par le Club Quad Amiante auprès du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité croit fermement qu'une autorisation de passage à partir de la rue Dion vers la route 269 Nord (longueur de 530 mètres) et vers la route 269 Sud (longueur de 750 mètres pour rejoindre la route des Chutes) permettra aux membres du Club Quad Amiante de bénéficier de plusieurs services essentiels et attraits touristiques de notre municipalité : Marché Ami, Paquet station d'essence, Le Craig Resto-Pub, Auberge des Érables, site Patrimonial, et le Casse-Croute chez Pat;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds est un point central aux MRC suivantes : Appalaches, Érable et Lotbinière;

22-01-21

Proposé par M. Marc-André Routhier et appuyé par M. Alexandre Malette et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 5,000 \$ soit remis au Club Quad Amiante comme aide financière conditionnelle à la réalisation du projet de prolongement de sentier Quad sur notre territoire.

Que les crédits nécessaires à l'aide financière soient pris à même le budget de l'année courante.

PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA 2021 – DATE LIMITE 29 JANVIER 2021

23-01-21

Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds procède à une demande auprès d'Emploi et Développement social Canada dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2021 pour trois emplois comme moniteur pour le camp de jour– 8 semaines.

QUE M. Philippe Chabot, maire et/ou Mme Sonia Tardif, directrice générale/secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à présenter et signer tous les documents se référant à cette demande.

***PROGRAMME D'ASSISTANCE FINANCIÈRE AUX INITIATIVES
EN MATIÈRE D'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET DE PLEIN AIR
(PAFILR)-DATE LIMITE 29 JANVIER 2021***

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande d'aide financière au programme assistance financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité de plein air pour un projet d'acquisition de Minis-Zones fraîcheur d'ici le 29 janvier 2021;

24-01-21

Proposé par M. René Breton et appuyé par M. Marc-André Routhier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds :

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Jacques de Leeds à payer sa part des coûts admissibles au projet de Minis-Zones fraîcheur ;

QUE la municipalité de Saint-Jacques de Leeds désigne, madame Cindy Gosselin secrétaire-trésorière adjointe et chargé de projet ainsi que madame Sonia Tardif directrice générale comme personnes autorisées à agir en son nom et à signer en son nom

DEMANDE D'APPUI UNIS POUR LA FAUNE

Ce point sera discuté ultérieurement si autres informations revient.

DIVERS

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

25-01-21

Proposé par M. Alexandre Malette et appuyé par M. René Breton et résolu à l'unanimité conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20h11.

Philippe Chabot
Maire

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE SIGNATURES

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

CERTIFICATION DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Municipalité de St-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale / secrétaire-trésorière